



SYNDICAT MIXTE
INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES DÉCHETS
DU FAUCIGNY GENEVOIS
PAYS BELLEGARDIEN
PAYS DE GEX
HAUT BUGEY



BUREAU SYNDICAL

JEUDI 02 MAI 2019

COMPTERENDU



Le Bureau Syndical du SIDEFAGE, dument convoqué le 18 avril 2019, s'est réuni au siège social à Bellegarde-sur-Valserine, en session le Jeudi 02 mai 2019, sous la présidence de Monsieur François PYTHON, Président.

Membres présents : MME DUBARE - MM BELMAS – BUGNON – CAMET – CHANEL – FERRARI – MORARD – PYTHON - ROSNOBLET

Membres ayant donné procuration : sans objet

Membres absents excusés : MM ARQUETOUT – LACOMBE - RONZON

Membres absents : MME LAVERRIERE – MM BRIFFOD – FOREL - MOUCHET

Par application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les dispositions de ce code relatives au conseil municipal, ainsi qu'au maire et aux adjoints, sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, au président et aux membres de l'organe délibérant. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient, lors de la tenue du Comité Syndical, de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Monsieur André MORARD, qui est désigné comme tel par l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU 31 JANVIER 2019

Le compte-rendu du Bureau Syndical du 31 janvier 2019 est approuvé.

COMMUNICATION

I- SOUTIEN A L'ORGANISATION DE SPECTACLE DE SENSIBILISATION AUX DECHETS

Deux demandes de subvention pour des spectacles labellisés par le SIDEFAGE ont été déposées :

L'école publique de SCIENTRIER a organisé, avec le concours de la coopérative scolaire OCCE 74 un spectacle du Petit Théâtre Vert «Julie et la poubelle enchantée » le 14 mars dernier pour un coût HT de 550 Euros.

L'école publique de SEYSSEL a organisé, avec le concours du Sou des écoles un spectacle de Pierre CASTELLAN et Jean Garin «Cornélius et les déchets » le 15 mars dernier pour un coût HT de 568,72 Euros.

L'école maternelle Le Jura de SAINT GENIS POUILLY a organisé, avec le concours de la Coopérative scolaire OCCE Ain un spectacle de Pierre CASTELLAN et Jean Garin «Cornélius et les déchets » le 04 avril dernier pour un coût HT de 758,29 Euros.

Au titre de notre règlement d'intervention pour l'optimisation de la gestion des déchets, cet évènement est éligible à une subvention du SIDEFAGE à hauteur de 50% du coût HT.

Le Bureau syndical, à l'unanimité, décide, vu l'avis favorable de la Commission communication de ce jour, d'attribuer les subventions suivantes :

- 275 Euros au profit de la coopérative scolaire OCCE 74,

- **284 Euros au profit du Sou des écoles de Seyssel**
- **379 Euros au profit de la Coopérative scolaire OCCE Ain.**

Par ailleurs, la Communauté de communes du Pays Rochois sollicite une subvention communication au titre du règlement d'intervention pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers du SIDEFAGE pour l'édition d'un numéro du bulletin intercommunal entièrement dédié à la gestion des déchets.

Cette publication remplit les conditions d'obtention des subventions décrites dans le Règlement d'intervention du SIDEFAGE :

6 pages sur 20

13 500 exemplaires édités

Coût global : 5 344 € HT soit 267,20 € HT la page

4 pages éligibles à une subvention à hauteur de 50% du coût de la page, 2 pages éligibles à une subvention à hauteur de 100% du coût de la page.

Le Bureau syndical, vu l'avis favorable de la Commission communication de ce jour, décide d'attribuer une subvention de 1 100 € au profit de la Communauté de communes du Pays Rochois.

PERSONNEL

II- CREATION DE POSTES SAISONNIERS

Considérant que le SIDEFAGE pourrait offrir, comme chaque année, des opportunités d'emplois saisonniers aux jeunes du territoire tout en permettant aux services de renforcer leurs effectifs en période de congés.

Cinq postes possibles à pourvoir en juillet et août 2019 ont été identifiés :

- 3 au service Transfert/Incinération sur les quais de transfert et déchargement (Groissiat, Crozet et Valserhône)
- 1 au service Administratif à l'accueil
- 1 au service Tri/Recyclage pour le CTTR d'Etrembières (uniquement pour le mois d'août)

Une communication assez large est en cours de publication : journal local, sites internet dédiés aux emplois étudiants saisonniers, etc. les annonces des postes sont accessibles sur le site internet du syndicat : www.sidefage.fr

Le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide de créer cinq postes de saisonniers et d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des embauches.

III- CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR/TRICE GENERAL/LE AJOINT/TE

Considérant le départ au 1^{er} août 2019 de l'agent nommé sur le poste d'Attaché juridique et communication ainsi que l'évolution de l'activité et du territoire du SIDEFAGE d'autre part,

Il est proposé au Bureau syndical de créer un poste de Directeur/trice Général/le Adjoint/te (DGA) dans les conditions proposées dans le tableau des emplois permanents joint ci-après et d'approuver ledit tableau.

Rappel contexte : après le départ d'Aglæ PETIT alors DGA, Sylvie MARTIN a été embauchée en tant que contractuelle ne bénéficiant pas de l'emploi fonctionnel. Il convient donc de recréer cet emploi fonctionnel.

IV- QUESTIONS DIVERSES

- Semaine Européenne du Développement Durable : forum Conso matin le dimanche 16 juin prochain à Frangy.

Pour information, la négociation des conventions de déroutage des Ordures Ménagères Résiduelles pendant la période d'arrêt des lignes du 1^{er} avril 2020 au 30 septembre 2020, est en cours avec les différents syndicats. Il y a encore quelques attentes pour compléter les tonnages.

La séance est levée à 19 heures 00

Fait à Valserhône, le 02 mai 2019

**Le Président,
François PYTHON**

